

Info Cultures maraîchères

29/2026

26 août 2026

Prochaine édition le 02.09.2026

Inhaltsverzeichnis

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre les punaises (Miridés) en haricots de plein champ	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre les punaises (Miridés) en haricots de plein champ

L'OSAV a délivré, le 25 août 2026, l'autorisation d'urgence suivante :

Culture	Organismes nuisibles	Produits (numéro W)	Remarque
plein air: haricots non écosés	punaises (Miridés) ¹	Audienz (W-6020) BIOHOP AudiENZ (W-6020-1)	L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.
plein air: haricots écosés	punaises (Miridés) ¹	Elvis (W-6020-2) Bandsen (W-7133) Perfetto (W-7133-2) BIOHOP OriON (W-7133-3)	

¹ Parmi les miridés, il y a par exemple les genres *Lygus* et *Liocoris*.

Vous trouverez, dans le document original annexé au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur la décision de portée générale mentionnée ci-dessus. On peut désormais également trouver ce document sur la page :

[Homologations en cas d'urgence](#) > Décisions de portée générale 2026.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Les cultures de haricots sont de plus en plus souvent infestées de nymphes de la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*), qui se nourrissent des cosses et y laissent des marques de succion (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

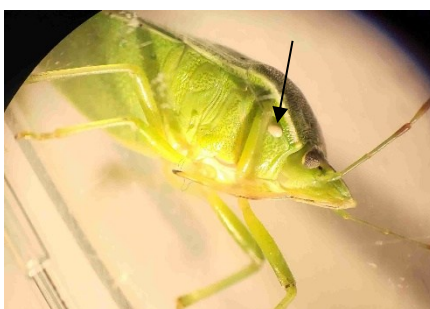


Photo 2: En ce moment, les adultes de la punaise verte ponctuée sont parfois parasités par la mouche tachinaire *Trichopoda pictipennis*, dont l'asticot se développe dans le corps de son hôte et le tue. Ici, on voit l'œuf blanc du parasitoïde collé sur le corps de la punaise (flèche sur la photo Agroscope).

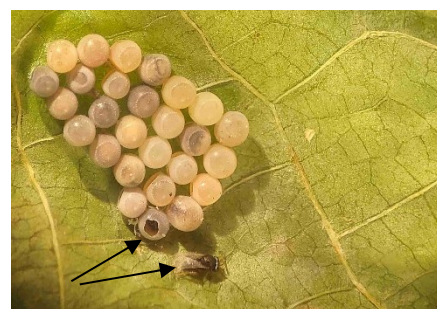


Photo 3: Les pontes de diverses espèces de punaises pentatomides (dont *Halyomorpha halys*) peuvent être parasitées par des hyménoptères, le plus souvent du genre *Trissolcus* (flèches sur la photo par Agroscope). Les œufs parasités prennent une teinte grise ou même noirâtre.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Agroscope



Photo 4: Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) sur le papier englué d'un piège à phéromones (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux). Dans quelques cas isolés, on a observé dans des parcelles de choux des marques de rongement de diverses espèces de chenilles. Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 5: Une ponte de couleur beige d'un papillon de noctuelle (Noctuidae), que nous avons prélevée la semaine passée, a rapidement viré au noir. Au cours des derniers jours, de petits hyménoptères parasitoïdes (sans doute du genre *Trichogramma*) ont émergé de ces pontes (photo: Agroscope).



Photo 6: L'infestation de mouches blanches du chou (*Aleyrodes proletella*) varie fortement d'un site à l'autre. Dans certaines cultures, l'intensité de l'attaque diminue déjà. Continuez de surveiller l'activité du ravageur (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 7: Symptômes de virose sur une feuille de radis long. Les altises (*Phyllotreta* spp.) sont susceptibles d'être des agents de transmission de virus, comme celui de la mosaïque du radis (RaMV) ou de la mosaïque jaune du navet (TYMV). Si nécessaire, faites un traitement insecticide contre ces vecteurs (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 8: Continuez de prêter attention à l'apparition de jaunissements en forme de «V» en bordure du limbe des feuilles des brassicacées. Si les nervures des tissus atteints sont de teinte sombre, il s'agit très vraisemblablement d'une attaque de *Xanthomonas campestris*, l'agent bactérien de la maladie des nervures noires (photo: Agroscope).



Photo 9: Vues à distance, les taches jaunes perceptibles sur la manchette des laitues romaines doivent alerter sur une possible attaque de mildiou de la laitue (*Bremia lactucae*). Il faut cependant bien le vérifier! En effet, dans ce cas particulier il s'agissait de marques de succion de tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) (photo: Agroscope).



Photo 10: Dans quelques zones menacées de l'est du Plateau, on note une reprise des captures de mouches de la carotte (*Psila rosae*). On a vraisemblablement affaire au début du 3^{ème} vol. On peut espérer que l'intensité en sera tardive et limitée, après un été caniculaire défavorable à l'espèce. Mais seule une surveillance systématique (monitoring) permettra de s'en assurer (photo: Agroscope).



Photo 11: On remarque actuellement la présence de cratères et pustules brunâtres sur les nervures principales des feuilles d'artichauts. Il est vraisemblable qu'il s'agit là de cicatrices de piqûres de succion de punaises pentatomides indigènes, telle la punaise des baies (*Dolycoris baccarum*) que l'on a observée dans une parcelle (photo: Agroscope).



Photo 12: Au cours de cet été très chaud, une multiplication massive de tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) s'est manifestée dans les cultures d'aubergines. Faites assez rapidement un traitement d'hygiène de fin de saison, pour limiter la migration de ces minuscules ravageurs vers leurs quartiers d'hiver. Vous trouverez des conseils de lutte à la page 5 de l'Info cultures maraîchères 27/2026 (photo: Agroscope).



Photo 13: À proximité de plants de salade flétrissants, on a trouvé une chenille de noctuelle terricole presque mature (flèche sur la photo par Agroscope).

Dégâts de chenilles terricoles en cultures de salades

Lors du contrôle des cultures de lundi, ayant observé des plantes flétrissantes dans de jeunes plantations de salades, on a découvert dans le sol des vers fil de fer (larves de taupins du genre *Agriotes*), ainsi que des chenilles terricoles presque matures (en particulier de la noctuelle des moissons *Agrotis segetum*). Outre les attaques de ces chenilles terricoles (vers gris), il faut tenir compte de celles de chenilles défoliatrices : on enregistre actuellement une forte activité de vol de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*), avec, par exemple, des captures de 7 papillons par piège et par semaine dans le Seeland bernois, allant jusqu'à 13-14 papillons par piège et par semaine dans l'espace Argovie – Zürich.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles terricoles (vers gris) dans les cultures de **salades**, on peut utiliser spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) avec un délai d'attente d'une semaine. Divers pyrèthrinoides sont également autorisés, avec un délai d'attente de deux semaines (attention aux PER: autorisation spéciale).

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et de chenilles défoliatrices, sur **laitues pommées de plein champ** on peut utiliser Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 3 jours ; **BiO**) et Wormox (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 2 jours ; **BiO**), Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 1 semaine ; **BiO**) ainsi que XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 3 jours ; **BiO**). Le spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) est aussi autorisé, avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 14: De telles perforations dans les cosses des haricots sont souvent attribuables à des attaques de chenilles (photo du 24 août 2026 par Agroscope).

Les chenilles causent également des dégâts en cultures de haricots nains

En plus du vol massif de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*), celui de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) se maintient. On signale des effectifs de captures de 5 papillons par piège et par semaine, voire davantage, notamment dans la région de Baden (AG), dans le Seeland bernois, dans la vallée saint-galloise du Rhin et sur le site de Zürich-Affoltern. Dans les autres sites équipés de pièges, les effectifs des captures sont actuellement de 1-3 papillons par piège et par semaine, avec une tendance à la hausse.

Il faut désormais contrôler régulièrement la présence de pontes et de jeunes chenilles des diverses espèces de lépidoptères, surtout de noctuelles (Noctuidae), dans les cultures sensibles. Des observations attentives sont particulièrement recommandées dans les cultures de haricots en fleurs.

Contre les chenilles de noctuelles défoliatrices, on peut employer XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* ; **BiO**) et Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* ; **BiO**) en cultures de **haricots** avec un délai d'attente de 3 jours, ou Wormox (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* ; **BiO**) en cultures de haricots de plein champs) avec un délai d'attente de 2 jours. Pour lutter contre les vers gris en cultures de haricots, on peut utiliser cyperméthrine (divers produits) ou deltaméthrine (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines. D'autre part, lambda-cyhalothrine (divers produits) est autorisée contre les vers gris avec un délai d'attente d'une semaine.

Pour lutter spécifiquement contre les chenilles de la noctuelle de la tomate en cultures de haricots, un nucléopolyhédrovirus spécifique (Helicovex ; **BiO**) est autorisé provisoirement, jusqu'au 30 novembre 2026 avec un délai d'attente d'une semaine.

Pour lutter contre les chenilles de la noctuelle de la tomate en cultures de **haricots non écossés**, chlorantraniliprole (Coragen) est autorisé provisoirement jusqu'au 31 octobre 2026, avec un délai d'attente de 3 jours.



Photo 15: Le duvet blanc poudreux de l'oïdium se répand rapidement sur le feuillage des carottes (photo: Agroscope).



Photo 16: Cette décoloration générale vert pâle montre que, dans ce cas, une grande partie du feuillage est d'ores et déjà atteinte (photo: Agroscope).



Photo 17: Lors d'attaques massives, les pucerons des cucurbitacées peuvent aussi se tenir à la face supérieure des feuilles (photo: Agroscope).

L'oïdium s'attaque maintenant aussi aux jeunes cultures de carottes

Au cours de la semaine dernière, l'oïdium des apiacées (*Erysiphe umbelliferarum*) s'est largement répandu dans les cultures déjà infectées, pour ensuite se manifester aussi à leur proximité, dans les jeunes cultures de carottes (stade +/- 5 feuilles).

Notons qu'en plus de l'oïdium, seules les cultures les plus âgées montraient des taches foliaires causées par *Alternaria dauci* ou *Cercospora carotae*.

Pour lutter contre l'oïdium dans les cultures de carottes, on peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine: fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) ou trifloxystrobine (Flint, Tega), et avec un délai d'attente de 2 semaines les combinaisons azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum) et tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience). Les substances actives tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo) et tébuconazole (Fezan, Tebuconazole Omya) sont autorisées avec un délai d'attente de 3 semaines.

BIO : Pour lutter contre l'oïdium dans les cultures de carottes, on peut utiliser le soufre (Heliosoufre S), avec un délai d'attente de 3 jours. De plus, *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO) est autorisé, avec efficacité partielle. Respectez les charges légales ! L'hydrogénocarbonate de sodium est homologué comme substance de base contre l'oïdium dans les cultures maraîchères.

Ne négligez pas la surveillance des pucerons des cucurbitacées !

Les attaques de pucerons sur cucurbitacées (surtout *Aphis gossypii*) flambent de nouveau dans les cultures. Il est recommandé de contrôler régulièrement ces dernières afin de freiner à temps une recrudescence explosive des populations.

Contre les pucerons en cultures de **concombres sous abris**, il est recommandé d'utiliser des produits ménageant les auxiliaires : azadirachtine A (divers produits ; délai d'attente : 3 jours ; **BIO**), spirotétramate (Movento SC, délai d'attente : 3 jours, délai d'utilisation : 30.06.2027), flonicamide (Teppeki, délai d'attente: 1 semaine) ou pirimicarbe (Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, Pirimor ; délai d'attente : 1 semaine). **Attention: de nombreuses, voire la grande majorité, des populations du puceron du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*) s'avèrent totalement résistantes au pirimicarbe.** De plus, on peut utiliser lambda-cyhalothrine ou cyperméthrine (divers produits; délai d'attente : 3 jours ; attention aux PER: autorisation spéciale), ainsi que l'acétamipride (divers produits; délai d'attente: 1 semaine).

En cultures bio, sont autorisés contre les pucerons sur concombres sous abris, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine + huile de paraffine (BIOHOP DelTRIN), huile de sésame raffinée + pyréthrine (divers produits) ainsi que l'extrait de quassia (Quassan). Pour les « savons » à base d'acides gras (Oleate 20), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont également autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista. De plus sont autorisés la maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Glumalt SL, Majestik) ou l'huile de colza (Telmion), avec un délai d'attente de 3 jours.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Judit Bugelnig, Henrik Küng & Marusca Schatt, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Orтели, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler, Simon Fuchs & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Orтели, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1+7: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photos 2+3, 5, 8-17: C. Sauer (Agroscope); photos 4+6: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.